



A retourner à : Alain LEFAUCHEUX 10 rue Claude Debussy 49460 Montreuil-Juigné

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mobile :
E.mail :@.....
Vous faites partie d'un club, d'une association « auto et/ou moto » merci d'indiquer son nom :
Marque et type de véhicule :
Date 1ère immatriculation :
Numéro d'immatriculation :
Compagnie d'assurance :
Numéro de contrat :

Table with 2 columns: Activity, oui, non. Rows include: A la randonnée du matin, A la randonnée de l'après-midi, Au repas* du midi, Au pot de l'amitié (à partir de 17h15).

* Repas du midi + pause + pot : 15€ par personne 15€ x repas = €

Versement au TELETHON : 30 €

** Total à payer:

** faire le chèque à l'ordre de « Amicale Véhicules Anglais »

ENGAGEMENT

Je soussigné (nom, prénom)

Reconnais :

- avoir reçu un exemplaire du règlement des randonnées organisées par l'AVA, le CARSA et la DT 49 de l'ACO ;
avoir noté qu'il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de compétition ou d'une épreuve chronométrée,
avoir été informé que l'assurance de mon véhicule pour le TELETHON du 9 décembre 2023 était à ma charge,
dégager les associations AVA, CARSA et la DT 49 de l'ACO de poursuites en cas de dommages matériels et corporels occasionnés à mon véhicule, à moi-même, aux passagers et aux tiers.

M'engage :

- à respecter les règles du code de la route lors des randonnées qui se déroulent sur la voie publique.

Certifie :

- que mon véhicule est assuré en responsabilité civile circulation routière et satisfait aux règles en vigueur du Contrôle Technique,
ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire.

J'ai bien noté que je dois impérativement respecter le règlement de cette manifestation et que je peux être exclu de la manifestation à tout moment par le responsable de la manifestation pour le non-respect du règlement,

Fait à..... le

Signature :



Règlement et Sécurité

Les « Randonnées du TELETHON » sont des balades touristiques sur routes ouvertes à la circulation. Elles sont réalisées sur un parcours prédéfini avec un « road-book » qui donne des indications de directions et de distances. Ce n'est pas une course de vitesse ou un parcours à faire en un minimum de temps, c'est juste le plaisir de découvrir des routes nouvelles...

Le véhicule utilisé dans le cadre du Téléthon doit être assuré par son propriétaire et être à jour au niveau du contrôle technique selon la réglementation en vigueur.

Les règles de la randonnée :

- L'objectif est de parcourir un itinéraire précis en suivant toutes les indications fournies par chacune des lignes du road-book.
- Chaque ligne décrit le changement de direction avec un schéma et des consignes.
- Les indications de distances sont celles lues sur le compteur d'un véhicule: la distance lue sur votre compteur peut donc être différente, en plus ou en moins.
- Tous les carrefours et ronds-points ne sont pas forcément indiqués, sans indication particulière, restez sur la route principale, ou continuez tout droit si intersections jusqu'à l'obtention de la distance indiquée.

Les consignes de sécurité :

- Nous vous rappelons qu'il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de compétition ou d'une épreuve chronométrée.
- Respect absolu du code de la route : vous devez vous conformer aux règles de la circulation du code de la route, notamment dans les intersections et en terme de respect de la vitesse.
- Le conducteur ne doit pas lire le road-book en roulant.
- Si besoin, arrêtez-vous en sécurité (parking, trottoir, entrée de champ, ...) afin de ne pas entraver la circulation.
- Evitez de gêner la circulation avec une vitesse non adaptée.
- L'organisation se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas ces consignes.

Divers :

Une voiture avec les organisateurs suit le parcours en dernière position.

Si vous ne trouvez pas votre route, vous pouvez utiliser la carte de secours qui est jointe à votre roadbook et, si vous voulez rentrer directement à votre domicile, merci de prévenir les organisateurs.

En cas de problème ou d'abandon, prévenir :

Alain Lefauchaux : 06 14 98 57 83 Jean-Paul Pacaud : 06 80 67 31 57

Secours : 18 ou 112